La Fête des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Aussi c'est avec joie et avec fierté, Messieurs, que je lève mon verre au président Wachmar, à ses collaborateurs, aux hôtes de la Ville de Lens, à tous ceux qui animé le même esprit, la même volonté de travailler au bien-être général, à la prospérité et à la grandeur de l'Association Régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

Puis M. Maes, au milieu d'une ovation enthousiaste remit M. Wachmar, la médaille d'honneur de la Ville de Lens, frappée en cinq exemplaires seulement et qui n'est remise qu'aux hommes ayant dignement servi leur pays.

En lui donnant l'accolade, le député-maire de Lens, ajouta : « M. Wachmar est un grand serviteur de la démocratie ».

Très ému de la manifestation de sympathie dont il venait d'être l'objet, M. Wachmar remercia les organisateurs de la fête, et notamment M. Mesplomb, directeur des cours d'éducation physique de la ville de Lens. Il rendit hommage à la mémoire du grand citoyen que fut E. Emile Basly, ancien député-maire de Lens. Il remercia en passant, M. Sion, conseiller général, qui fit obtenir du département une subvention de 20.000 francs pour l'organisation de la fête.

M. Borozeski, chef de la section polonaise d'éducation physique en France, apporta le salut des sokols.

M. Griffith, vice-président de l'A.R.G., au nom du lous les gymnastes, remercia la Municipalité lensoise, du souvenir attribué à son président.

Enfin, M. Peytral, préfet, exprima la joie profonde qu'il éprouvait d'être reçu dans la grande et belle ville de Lens et rendit un hommage de gratitude et de reconnaissance à M. Wachmar, qui est le fondateur de l'A.R.G. et son président depuis 32 ans.

A 15 h., les officiels quittèrent la table pour assister au défilé des sociétés.

Un double défilé

Le rassemblement des sociétés de gymnastique s'effectua dès 14 h. 30 dans un ordre parfait et en deux groupes. Le premier groupe qui se forma sur la route de Béthune était composé des sociétés suivantes : La Fanfare Municipale de Lens, la Concorde d'Orchies, l'Union Douaisienne, Douai, La Concorde de Bertry, L'Union Sportive de Pives, La Concorde de Beuvry-les-Béthune, La Concorde de Nieppe, L'Etoile de Cuinis, La Préparation Militaire d'Avesnes-sur-Helpe, La Fourmisienne de Fourmies, L'Avenir des Lillers, L'Alerte du Cateau, l'Eveil de St-Martin-Boulogne, Le Réveil d'Annezin, Les Gymnastes d'Anzin, La Concorde de Lille, L'Union Ouvrière de Calais, La Patriote de Marquise, L'Avenir du N° 8 de Verquin, La Fanfare municipale de Vendin, La Municipale d'Armentières, l'Union Sportive Drocourt d'Hénin-Liétard, La Victoire de Baptaume, La Steda Héninoise d'Hénin-Liétard, La Cambrésienne de Cambrai, L'Active de Caudry, L'Union du Cateau-le-Comte, La Jeunesse du Marais-de-Loumie, L'Alliance de Haches, L'Avenir d'Anche, La Fraternelle de Hucqueq, La Patriote de Croix, La Fraternelle de Feignies, L'Etoile Mines d'Ostricourt d'Oignies, L'Association Sportive de Paris, L'Harmonie du Commerce de Lens, L'Ouvrière de Valenciennes, La Lilloise de Lille, L'Avenir d'Hellemmes, La Bassécnne de la Bassée, Jeunesse Croix Rouge de Tourcoing, La Patriote de Wattrelos, L'Union Tourquennoise de Tourcoing, L'Ancienne de Roubaix, le Club Gymnastique d'Haubourdin, L'Avant-Garde de Grenay, L'Avenir de Bethencourt, La Roubaisienne de Roubaix.

Ce groupe qui se rassembla rue de la Bataille emprunta l'avenue du 4-Septembre, les rues de Lille et Berthelot pour rejoindre le point de concentration place de la République.

Le second groupe était composé comme suit : La Fanfare de Bauvin, La Renaissance de Marcq-en-Barœul, La Jeune France de Mazingarbe, Le Club Gymnique de Calais, La Patriote de Guines, L'Union Haubourdinoise d'Haubourdin, La Jeunesse du Blanc-Seau de Tourcoing, Le Sporting Club de Marchiennes, L'Etoile des Bruyères de Sèvres, La Vaillante d'Auberchicourt, La Jeune France d'Ascq, La Maubeuxoise de Maubeuge, L'Avant-Garde d'Hallluin, L'Etoile de Brebières, La Patriote des Mineurs de Nœux, Le Réveil de Boulogne-s-Mer, L'Avenir d'Audruicq, Harmonie des Enfants de Lens, L'Avenir de Liévin, L'Avant-Garde de Thumeries, La Forestière de Forest-s-Marque, Les Coopérateurs des Flandes de Coudekerque, L'Avenir de Pont-de-Birques, Le Progrès de Cysoing, La Fraternelle de Wambrechies, L'Union Sportive de Lewarde, L'Active de Waltimcourt, L'Espérance de Barlin, L'Etoile du Louvroil, Les Mineurs Gymnastes d'Abscon, L'Etoile d'Or de Grenay, L'Etoile Sportive de Billy, L'Avant-Garde de Phalempin, La Patriote de Blendecques, La Revanche d'Hersin-Coupigny, L'Emancipatrice d'Avion, L'Universitaire de Lille, Harmonie Municipale d'Avion, La Dunkerquoise de Dunkerque, Van Neeste Genoscenchap d'Ostende, Les Compatriotes Houplinois d'Houplines, Amicale Sportive de Mouveaux, La Gaulloise de Wattrelos, Les Mineurs de Fenain, Gymnastique et Armes d'Arras, La Française de Lille, La Darnetalaise de Darnetal, Les Vrionitaires de Leers, La Prolétarienne de Maing, L'Ecole Madeleinoise de La Madeleine, La Neuvilloise de Neuville-en-Ferrain et les 12 sociétés de sokols polonais.

Pour se rendre place de la République ce groupe défila par le boulevard Emile-Basly, la porte d'Arras et la place de la République.

Les deux groupes en colonne sur quatre débouchèrent sur l'immense place et vinrent défiler devant la tribune officielle où se trouvaient les personnalités ayant assisté au banquet.

Une grandiose démonstration

A l'issue du défilé les gymnastes gagnèrent leurs vestiaires respectifs, puis commença la fête de gymnastique proprement dite.

Ce fut d'abord le concours de sections simultané, le concours d'applications utiles, le concours des pyramides et séries, le travail simultané aux barres parallèles par l'Association des Gymnastes de l'arrondissement de Béthune ; la démonstration d'éducation physique par les gymnastes de l'Union Roubaix-Tourcoing et ses cantons et les productions par les Sokols polonais.

Puis la sonnerie du rassemblement retentit. Les sociétés se divisèrent en six colonnes, qui dans un ordre impeccable s'avancèrent et passèrent devant les officiels pour se rendre à la place qui leur étoit assignée sur le terrain.

La remise du fanion de l'A. R. G. à la Ville de Lens

Devant tous les gymnastes réunis, M. Peeters conseiller municipal de Lille, député de Lens, remit au Maire le fanion de l'A.R.G. que la capitale des Flandres détenait depuis l'année dernière époque à laquelle eut lieu la fête du Cinquantenaire de l'Association des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

Puis les 3.000 gymnastes « prirent leurs distances » et sous la direction de M. Mesplomb, exécutèrent des mouvements d'ensemble généraux au son de la musique.

Le coup d'œil était féerique et la foule qui assista à cette démonstration grandiose prouva par des applaudissements son admiration pour ces valeureux gymnastes.

Avec le même ordre, les exécutants se rassemblèrent vers le centre et regagnèrent leurs vestiaires.

La fête de nuit

La fête de nuit qui se déroula à partir de 21 heures, place Jean-Jaurès eut aussi sa part de succès. Différentes sociétés vinrent sur un podium spacieux qu'éclairaient de puissants réflecteurs, exécuter des poses plastiques et des ballets des mieux réussis.

Les Sokols dans leur danse nationale firent notamment sensation.

Tard dans la nuit les cafés regorgèrent de monde, et l'on n'eut aucun incident regrettable à signaler.

Ajoutons qu'un service d'ordre avait été très bien organisé par MM. Morrachini et Crépin commissaire de police. G. D.

Programme de la journée du 9 juin

De 7 à 12 heures, sur les places de la République, Jean-Jaurès, du Cantin, Stade Municipal, championnat artistique, championnat athlétique, artistique 2e catégorie, athlétique 2e catégorie, concours de vétérans, concours de tir. A 14 h. 30, place de la République, rassemblement des délégations des Sokols polonais. A 15 h. 30, place du Cantin, concours spéciaux entre les Sokols polonais, adultes et fillettes. A 17 h. 20, distribution des prix dans la salle d'honneur de la Mairie, sous le présidence de M. Maes. A 21 heures, place Jean-Jaurès, grand bal populaire.

Le Congrès des A.C.N.P. à Saint-Omer

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La réception à l'Hôtel de Ville

Le défilé en ville, au milieu des acclamations, se fit à bonne allure, l'Harmonie municipale la rythmant d'airs entraînants et de cette vieille marche du Roi, chère aux Audomarois. Les membres de l'administration municipale presque au complet, qu'était venu rejoindre M. Tabart-Robert, sous-préfet de St-Omer, firent aux A.C.N.P. les honneurs de la maison commune. A noter également la présence des conseillers généraux et d'arrondissement, de M. le commandant Chenu, du rérortement; de M. Félix Fleury, président du Souvenir Français; de M. Pollion, maire de Blendecques, et de nombreux maires des communes voisines. M. Hector Lalisse, premier adjoint, excuse le maire, M. Debeugny, empêché, et souhaita la cordiale bienvenue aux congressistes. Il les félicita des rapides progrès qu'ils ont faits dans le pays, où ils comptent 200.000 adhérents, et dans le département, où ils sont près de 6.000. MM. Rassé, Wasselinck et Pedelmas remercièrent chaleureusement les représentants de la ville pour les facilités qu'ils leur ont accordées et pour l'accueil chaleureux de la population.

L'assemblée générale

Le défilé se reforma, prenant par le rue de Dunkerque, la direction de la salle Gaumont où s'est tenue l'assemblée générale sous la présidence de M. Pedelmas.

Tous les membres du Conseil d'administration avaient pris place sur l'estrade et c'est en présence d'un auditoire de deux mille personnes que furent exposés les travaux du congrès. Le rapporteur, M. Jugnière, après avoir donné pour chaque question traitée un bref exposé des motifs soumis à l'assemblée, les principales revendications des anciens combattants non pensionnés. On y trouve au premier chef la question de la retraite du combattant que nous avons exposée dans une précédente édition. Venaient ensuite les mutuelles-retraites et la question de le constitution d'une société de secours mutuels au sein de la Fédération nationale, la révision des pensions, les assurances sociales, le statut des anciens prisonniers de guerre, le droit de vote des veuves de guerre, l'action civique, morale, pacifique et internationale. Nous ne pouvons dans le cadre de cette relation définir l'attitude prise par le congrès sur chacun de ces importants sujets. A l'invite de son président, le Conseil d'administration a d'ailleurs décidé d'éditer une brochure complète avec les dernières décisions prises pour chaque question.

De brèves allocutions furent ensuite prononcées par MM. Rossé, Wasselinck, Narcisse Mula, au nom de la délégation portugaise ; Taillon (Var), qui insista sur la retraite du combattant ; M. Garçin (Bouches-du-Rhône), qui réclama l'union du tous les vrais combattants pour seconder l'organisation de la paix mondiale.

M. Guersy, au nom du groupe interparlementaire des A. C. N. P., exposa l'action menée au Parlement par ceux qui veulent accorder toute la justice aux Anciens Combattants.

Ce fut pour terminer, M. Pedelmas, qui après avoir excusé M. le député Delport et M. le sénateur de Jouvenel, résuma la position de la Fédération nationale. Il le fit avec fougue et clarté, défendant âprement la jeune Fédération des attaques dont elle a été l'objet. Après avoir fait de nécessaires distinctions entre tous les mobilisés et avoir laissé le tour d'honneur au : victimes de la guerre les plus intéressantes, mutilés, veuves, ascendants, orphelins, l'heure est venue, a déclaré M. Pedelmas, pour les combattants titulaires de la carte, de faire valoir leurs droits à réparation. « Nous ne sommes, a-t-il conclu, contre personne, nous sommes pour nous-mêmes, pour toutes les vraies victimes de la guerre et nous réclamons justice jusqu'au bout ».

Cette péroraison a été chaleureusement acclamée.

Le banquet

A 11 h., avait lieu, à la caserne de la Barre, un grand banquet qui fut présidé par M. Tabart-Robert, sous-préfet de St-Omer, ayant à sa droite MM. Lalisse, 1er adjoint au maire de St-Omer ; Delattre, conseiller d'arrondissement ; Rose, 2e adjoint ; Rassé André, président de la Fédération du Pas-de-Calais ; à sa gauche, MM. Pedelmas, président de la Fédération nationale ; Paul Guersy, député du Pas-de-Calais ; Taillou, du département du Nord ; docteur Pérès, de Toulouse, etc...

Le menu des plus confortables rallia tous les suffrages et la plus franche camaraderie ne cessa de régner.

Au dessert, des toasts furent portés par MM. Lalisse, qui au nom de le ville de St-Omer félicita les A.C.N.P. de leur persévérance et de leur courage ; Meurive Waeselynck, président de l'Association de St-Omer, qui présenta les excuses des diverses personnalités de notre ville et souhaita la bienvenue aux nombreux délégués de divers départements ; Tabart Robert, sous-préfet, enfant de l'Aquitaine, qui en termes des plus délicats porta un toast au chef de l'Etat, M. Gaston Doumergue, une ovation prolongée suivit ces nobles paroles ; André Rassé salua M. Guersy, député, la municipalité de St-Omer et félicita vivement M. Pedelmas, président de la Fédération nationale ; Bourdon, au nom des départements de la Haute-Garonne, Ariège et du Tarn, s'associe aux éloges décernés à M. Pédelmas et fit acclamer l'idée de tous les combattants « Vive la paix » ; Garcin, avocat à la Cour d'appel de Marseille ; Taillon, président de la Fédération du Var ; Guilbert, des mutilés du Var ; Humbert, secrétaire de la région du Lot ; Delgorgue, président de la Fédération de la Haute-Garonne, tinrent à redire toute leur sympathie et affection pour les A.C.N.P. ; Paul Guersy, député du Pas-de-Calais, au titre d'ancien combattant non pensionné, s'est félicité de l'idée lancée par lui à la Chambre des députés, 147 parlementaires ont répondu à son appel et forment un groupe des plus imposants en faveur des A.C.N.P. ; Pédelmas, président de la Fédération nationale, a remercié le ville de St-Omer de son charmant accueil et a fait l'éloge de M. Tabart-Robert, sous-préfet, en une charmante improvisation. Il manifesta toute sa joie pour la réussite de ce magnifique congrès qui honore grandement le comité organisateur de Saint-Omer : le docteur Pérès, de Toulouse, clôtura la série des toasts, il fit appel à l'union de tous les A.C.N.P.

A 17 heures prenait fin ce banquet : et dans sa séance de clôture le Conseil d'administration désigna la ville de Toulouse pour lieu du Congrès national de 1931.

A 21 h., eut lieu l'illumination de la Grand'Place, puis la fête de nuit suivie de bal au jardin public clôtura cette journée inoubliable chez les A.C.N.P.

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph 9 51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

LES FETES DE PENTECOTE

Les villes de Roubaix et de Tourcoing ont revêtu, au cours de la journée d'hier, dimanche de Pentecôte, l'aspect de cités mortes. On se fut cru dans les rues silencieuses de Bruges, tant il y avait de contraste entre l'animation habituelle et le calme de cette journée.

Profitant du beau temps, bien qu'il lut légèrement refroidi, Roubaisiens et Tourcoinois ont, pour ces jours de fête, fui, en hâte, vers la campagne ou la mer.

C'est devenu plus qu'une mode, une véritable coutume, de mettre à profit les jours fériés pour changer d'air. Et notez que tout le monde en bénéficie. Ceux qui partent excursionner se plongent dans un milieu différent. Ils l'ont recherché et voulu. Mais, leur départ en masse, change le milieu qu'ils abandonnent et, ceux qui restent, eux aussi, jouissent en plein du recueillement de la rue, du silence de l'espace et de la tranquillité. Ni sirènes stridentes. Ni fumées épaisses. Ni klaxons Ni trompes. Ni bruits énervants de moteurs. La paix et le silence, troublé seulement par le passage de tramways roulant à vide.

Et tout le monde ainsi est content. Il y a pour chacun un nécessaire repos.

ACCIDENT OU SUICIDE

Hier soir, dimanche, à 22 h. 30, le cadavre d'une femme était retiré par un marinier des eaux du Canal de Roubaix, au quai de Bordeaux. Elle ne portait sur elle aucun papier permettant de l'identifier, mais elle avait deux sacs à main. Dans le premier, on a trouvé des morceaux de sucre non fondus, ce qui laisse supposer qu'elle n'a pas séjourné longtemps dans l'eau et dans l'autre des coupures de journaux annonces d'offres d'emploi. M. le Commissaire de permanence a ouvert une enquête pour savoir s'il s'agit d'une accident ou d'un suicide et pour identifier la noyée.

APRES L'ACCIDENT DE LA PLACE DU TRICHON

Nous avons relaté hier le déplorable accident survenu à 15 h., place du Trichon, et au cours duquel M. Arthur Leleu, 87 ans, rentier, trouva la mort.

Le chauffeur, auteur involontaire de cette fin tragique, M. Léon Bauwens, 25 ans, courtier, demeurant 306, boulevard Descats, à Tourcoing, après enquête de M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, fut mis en état d'arrestation pour homicide involontaire.

Or, le Parquet de Lille, informé, a voulu se rendre à Roubaix pour reconstituer la scène fatale et déterminer les responsabilités.

Hier, dimanche, à 11 h. 30, MM. Thermes, juge d'instruction ; Dardot, substitut du Procureur de la République, et Romen, greffier, se rendirent au commissariat central de Roubaix où M. Léon Bauwens fut longuement interrogé.

Ce dernier, tout contrit de ce malheureux accident, demeure inculpé d'homicide par imprudence, mais a été laissé en liberté provisoire.

VOL DE NUMERAIRE

Mme Delville Marie, épouse Fremat, 47 ans, cabaretière, demeurant rue Merle Buisine, 45, a déposé une plainte en vol contre un nommé Duforeau François, âgé d'environ 40 ans, qui, étant ivre, dans son débit s'est emparé du contenu de son tiroir-caisse, c'est-à-dire d'une somme de 145 francs..

Duforeau aurait profité du moment où Mme Delville était appelée par son mari, pour accomplir le vol dont il est accusé. Il aurait été aperçu, du reste, par une voisine alors qu'il fouillait dans le tiroir, pour se sauver précipitamment. Duforeau, qui était en état d'ivresse, sera interrogé demain matin.

UN VIEILLARD TOMBE DANS UNE CAVE

Samedi, vers 10 h. 45, M. Ruscart, 70 ans, demeurant à Tourcoing, rue du Flocon, était entré au bureau du tabac Cauderlier, 53, Grande Rue. Tandis qu'il se trouvait dans l'estaminet, des garçons brasseurs arrivèrent pour effectuer une livraison. Pour ce faire, ils ouvrirent une trappe, afin de déposer les fûts dans la cave.

En sortant, le vieillard ne remarqua pas la trappe ouverte et, en marchant, tomba dans le trou béant. Il fut immédiatement remonté et M. le docteur Dispa, mandé d'urgence, constata que le blessé portait des contusions sur différentes parties du corps.

Après pansement, M. Ruscart a été transporté à son domicile en automobile.

UN DOMESTIQUE SE FRACTURE LA JAMBE

M. Cnudde, maquignon, demeurant à Ruyen avait effectué un envoi de chevaux à destination de Roubaix, où le débarquement fut effectué par le nommé Adrien Coupman, 25 ans, domicilié à Ruyen (Belgique).

Au cours de son travail, le convoyeur fut bousculé par un cheval et, perdant l'équilibre, tomba du wagon.

M. le docteur Isbecque, mandé pour prodiguer ses soins au blessé, releva une fracture de la jambe gauche et fit admettre Coupman à l'Hôpital de la Fraternité.

UNE AUTO DISPARAIT

M. Maurice Contart, 29 ans, marchand forain, demeurant là, rue Alexandre Leleu, à Lille, s'était rendu, hier matin, au marché de Roubaix. Afin de se déplacer plus commodément, il possède une voiture automobile qui lui permet de transporter sa marchandise. Or, hier, vers 10 heures, il arrivait en notre ville et après avoir effectué le déchargement de sa voiture, il vint la garer rue de la Halle, face au débit Martin.

Vers la fin du marché, une grande partie de la foule ayant quitté le boulevard Gambetta, M. Contart décida, vers 12 h. 45, de retourner à Lille et voulut reprendre possession de sa voiture. Une désagréable surprise l'y attendait, car pendant son absence, elle avait disparu.

Il se rendit aussitôt à la permanence de police, où il déposa une plainte entre les mains de M. Malot, commissaire de police, qui fit connaître le signalement de la voiture volée aux commissariats de police de Roubaix, Lille, Tourcoing, ainsi qu'aux brigades de gendarmerie et de la police mobile.

PLAINTE POUR COUPS

Le nommé Canon Emile, 26 ans, mécanicien demeurant 85, rue des Sahuteaux, a déposé une plainte contre les nommés Guillaume et Buffeles, qui, le 8 courant, vers deux heures du matin, l'auraient assailli rue de la Vigne et lui auraient porté des coups. Une enquête est ouverte.

CAFE DES FLEURS A LILLE (Bois de la Deûle). — Aujourd'hui lundi, Concert-Dancing (Deux orchestres).

FETES OFFICIELLES DES QUARTIERS EPEULE-TRICHON-ALOUETTE ET ALLUMETTE

Le samedi 5 juillet aura lieu une grande retraite aux flambeaux, dotée des beaux prix offerts par le comité d'honneur, les industriels et commerçants du quartier de l'Epeule.

10 primes de 20 francs et 20 primes de 10 fr. seront tirées au sort entre tous les enfants ayant participé au cortège.

Inscriptions chez MM. Vlaminch, 80, rue Watt ; Albert Leclercq, 67, rue de l'Epeule ; Delangles, 116, rue de Wasquehal ; Herbaut, 9, rue des Ogiers ; Léon Dumond, 15, place d'Amiens.

ASSURANCES SOCIALES

La Caisse Mutuelleie de Retraites Ouvrières de l'Union Régionale du Nord, du Pas-de-Calais et des Ardennes, 59, Grande-Rue, à Roubaix, invite les personnes qui désirent s'inscrire à une caisse mutuelleie pour les assurances sociales, à se présenter dans ses bureaux, tous les jours, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h., sauf les dimanches et jours fériés.

Elle invite aussi les anciens combattants possesseurs de la carte de combattant et les veuves et orphelins de guerre dont l'acte de décès de leur parent porte la mention « Mort pour la France », à se renseigner dans le plus bref délai, afin de les faire profiter de certaines avantages prévus par le rectificatif de la loi des assurances sociales.

ABATTOIR COMMUNAL

Cours des viandes en cheville. Semaine du 2 au 7 juin. — Bœufs, Vaches et Génisses : 1re qualité, 1a fr. 412 fr. extra jusqu'à 17 fr. ; 2e qualité, 1 fr. 35 à 11 fr. 75 ; 3e, 5 fr. à 8 fr.

Taureaux : 1re qualité, 9 à 10 fr. extra jusqu'à 12 fr. ; 2e, 8 fr. 25 à 8 fr. 75 ; 3e, 5 à 8 fr.

ETAT CIVIL

Naissance. — René Decook, rue Jules-Quesde, 329.

Décès. — Emile Gilmé, 2 mois, rue Sainte-Elisabeth, 29.

WATTRELOS

LA FETE DES ECOLES. — Comme les années précédentes, les sections féminines de « la Fraternelle » de Mouscron, participeront à la fête des écoles.

Voici le programme qu'elles se proposent d'exécuter le dimanche 29 juin : 1° Démonstration de mouvement rythmés, par 32 jeunes filles ; 2° La Danse des Petites Marquises, ballets avec chant ; 3° American Ciné, ballet fantaisiste avec chant ; 4° Ballet des Pierrettes et Arlequines ; 5° les Filles de Naptune, ballet des Ondines, avec chant ; 6° La Ronde des Petits Polichinelles ; 7° Au Pays de l'Hindoustan, grande production chorégraphique hindoue ; 8° Ballet des Futuristes, avec chant final.

En outre, pour la journée du lundi, le comité s'est assuré le concours de la section féminine du Sport Ouvrier Roubaisiens, qui exécutera le programme suivant : 1° Bravo les sports ; 2° Petits Mousses ; 3° Le Lac Enchanté ; 4° Baptême d'une poupée ; 5° Poupées animées ; 6° Berry and Plick Plock, acrobates ; 7° Charleston.

Ces deux sociétés se déplaceront avec leur symphonie.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A l'usine Watine, Yvonne Dewyndt, 21 ans, voyageur, à Roubaix, forte contusion du médius gauche : 10 jours ; Aux cuirs lissés du Nord, Rémy Duthoo, 30 ans, peleur, à Hersaux, brûlures des deux jambes par de l'acide : 15 jours ; A l'usine Leclercq-Dupire, Alins Dejaegère, 48 ans, tisserande, rue Thiers, 36, plaie contuse de la main droite : 12 jours ; A la brasserie U.B.W., Henri Vluye, 41 ans, garçon brasseur, rue de la Vigne, 1, entorse du pied droit : 12 jours ; A la filature du St-Lévin, Henri Declercq, 41 ans, fileur, à Hersaux, plaie pénétrante du pied droit : 12 jours ; A l'usine Vroone, Emile Leclercq, 43 ans, menuisier à Tourcoing, plaie par piqûre de la planie du pied gauche : 15 jours ; A l'usine Bazin, Omer Stelandre, 55 ans, fileur, à Neuville, plaies septiques bras gauche : 12 j. ; A la filature, Louis Vancouteren, 52 ans, monteur, à Mouscron, plaie contuse de la main droite : 12 jours ; A la bricqueterie Dhallum, Arthur Deconinck, 50 ans, briquetier à Hersaux, hématome de la face antérieure de la jambe droite avec plaie : 12 jours ; A l'usine Prouvost, Raymond Venheist, 32 ans, rattacheur à Roubaix, entorse du pouce droit : 12 jours ; Même usine, Gabrielle Vanrenberghe, 22 ans, soigneuse, au Breull, panerie de l'auriculaire droit : 1 5jours ; à la bricqueterie Delcourt, Victor Prez, 66 ans, rue de l'Union, fracture du fémur droit : 3 mois ; Aux Colles du Nord, Louis Lepers, 22 ans, manœuvre, à Leers, plaie infectée de la paume de la main gauche : 10 j. ; A la brasserie U.B.W., Maurice Lefebvre, laveur, à Roubaix, plaie infectée et lymphangite de la main droite : 10 jours ; A l'usine Sion, Julienne Demoor, 34 ans, soignause, à Mouscron, brûlures de la main gauche : 15 jours.

AVIS AUX LOGEURS. — Les logeurs sont tenus de présenter leur registre dans le courant des mois de janvier et de juillet de chaque année au visa du commissaire de police ; cette formalité donnera lieu, chaque fois au paiement de la taxe prévue par l'article 43 de la loi du 4 avril 1926, ledit paiement étant constaté par l'apposition d'un timbre mobile de trois francs. Les intéressés devront se présenter au commissariat de police du 1er au 10 janvier et du 1er au 1 0juillet de chaque année, munis d'un timbre fiscal de 3 fr. pour y faire viser leur registre de logement.

ETAT CIVIL. — Naissances : Marie Flipot, rue du Sapin Vert, 548 ; Ignace Rasson, rue Saint-Vincent-de-Paul, 15.

Publications : Paul Hovelaque, s.p., Grande Rue 131-A Mouscron et Hélène Flipot, s.p., rue Jean-Jaurès, 74.

Décès : Adolphine Vencanwenberge, épouse Plouvier, 68 ans, s.p., rue des Champs, Cité Reunion, 8.

DOMMAGES DE GUERRE

recherchés toutes régions. Frais à ma charge. PAIEMENT COMPTANT. Fonds chez notaire. — DEGRYSE, 201, Rd de la Liberté, LILLE. T. 48-62

CROIX

REGISTRE DE LOGEMENTS. — A la date du 6 juin, M. le maire de Croix a pris un arrêté autorisant les hôteliers et logeurs en garnis à ne présenter qu'une fois par semestre, c'est-à-dire dans le courant de janvier et juillet, le registre sur lequel se inscrivent toutes les personnes qu'ils logent. Cette formalité donnera lieu chaque fois au paiement de la taxe prévue par la loi et constaté par l'apposition d'un timbre mobile. Il est rappelé à cette occasion que les logeurs sont tenus de présenter leurs registres à toute réquisition des agents de l'autorité.

LES FETES DU VENT DE BISE. — Le Comité des fêtes du Vent-de-Bise a décidé dans la dernière réunion d'organiser leur fête les 12 et 13 juillet avec le programme suivant :

Samedi 12 : retraite aux flambeaux.

Dimanche 13 : réveil en fanfare, gâteaux aux enfants et tombola de jouets. A 10 h., concours de pigeons sur Seclin ; jeux de boules à la pistine et divers jeux originaux, matinée ; à 17 h., concert par l'harmonie « Les Intimes » de Croix ; à 20 h. bal champêtre.

Lundi 14, jeux de dés gratuits dans chaque estaminet et tirage de la tombola au profit des vieillards de l'hospice. Et nous remercions nos généreux donateurs de leur beau geste pour le succès de la fête.

ETAT CIVIL. — Publications : Mayer François, magasinier, rue Jules-Guesde, 37 et Molnar Suzanne peighuse à Roubaix ; Michalczak Joseph, noyauteur rue Dupire, 123 et Garacy Anna, confectionneuse à Calonne-Ricouart ; Delcourt Maurice, mécanicien, av. Mannart, 30 et Hauchard Thérèse, bamboucheuse même adresse ; Sturie Augustin, nécessitrien à Roubaix et Demeyer Marie, modiste, rue Jean-Jaurès, 207.

AU FAMILIA : CHANGEMENT matinée et soirée Le Maître de la Jungle (SUCCES), avec 600 fauves

WASQUEHAL

LE COIN DES ACCIDENTS

A la blanchisserie du Molinel, l'ouvrière Julienne Desmet, rue de Tourcoing, à Marcq-en-Barœul, ayant fait une chute, s'est fait des contusions avec fracture probable d'un doigt, 15 jours. — A la filature du Nord, le tacleur Jean Maret, 16 ans, 4, place Gambetta, à Wasquehal, a fait une chute dans un escalier, se faisant des contusions profondes de la fesse droite, 15 jours. — A la même usine, Valère Laurent, 31 ans, magasinier, 4, rue Carnot, à Croix, a reçu une balle de coton sur le pied droit, 12 jours. — Au même établissement, la soigneuse Alice Himpe, 27 ans, 12, rue Henri Ghesquière, à Flers, a eu la main prise entre la travailleur et des organes du métier 15 jours. — Au chantier Wailly, au Capreau, l'ouvrier Charles Boulangar, s'est fait une plaie contuse de l'épaule gauche, 15 jours.

LA GRANDE DUCASSE. — La ducasse du Printemps qui aura lieu le dimanche 15 juin s'annonce comme devant être encore plus importante que les années précédentes. De nombreuses demandes d'emplacement ont été reçues et ont peut être assuré que les attractions les plus diverses s'installeront sur les places de la Mairie et de la République et amèneront une foule ébouriffante de promeneurs. La distribution des pieces aux forains se fera mardi 10 juin, à 14 heures, sur la place de la Mairie.

L'EXCURSION DES CHAMPS DE BATAILLE DES A. C. DU CENTRE. — La section des anciens combattants du Centre organise pour le 1 juillet prochain une excursion sur l'itinéraire Balleul, Cassel, Mont-des-Cats, Mont-Noir, Kemmel, Ypres et Zillebeke. Déjà de nombreuses inscriptions ont été reçues et il sera sans doute nécessaire de demander un autocar supplémentaire. Il est instamment recommandé aux A. C. et à leur famille désireux de participer à cette excursion de se faire inscrire d'urgence au siège, place Fénelon, en effectuant le prix du voyage, soit 25 fr. par personne.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Une permanence sera établie mercredi, de 18 à 19 h. au siège de la section des A. C. du Centre, place Fénelon, où un membre de la Commission se tiendra à la disposition des intéressés pour leur fournir tous renseignements utiles, notamment sur la carte du combattant, le service des allocations maladie, la mutuelle-retraite, etc.... Le service est ouvert à tous les anciens combattants, même ne faisant pas partie du groupement.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Jeudi 12 juin, à 15 h., consultation des nourrissons à l'école maternelle du Notre-Bonnet. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

PARFUMERIE DEROUBAIX

4, Rue des Manneliers (Grand'Place), LILLE

Mobilier, Matériel et Approvisionnement du SALON DE COIFFURE hommes et dames

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la Mairie, mercredi prochain, de 14 h. 30 à 16 h., pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers et pour payer les divers mandats ainsi que les allocations mensuelles aux vieillards, allocations aux femmes en couches, primes d'allaitement maternel, rentes d'accidents du travail, secours temporaires aux filles-mères, etc... M. Fauvergue, contrôleur des contributions directes, se tiendra à la Mairie le même jour, aux mêmes heures, pour recevoir les contribuables.

AVIS AUX MUTILES. — Les mutilés de guerre ayant au moins 25 % d'invalidité et dont la carte donnant droit à réduction de tarif sur les lignes de chemin de fer, arrive à expiration au cours du 2e trimestre, sont avisés qu'ils doivent demander l'échange de cette carte à la Mairie, au guichet, sur présentation du livret de pension, de la carte périmée et d'une photo de 3 sur 4 centimètres.

COURS DE SOLFEGE. — Ces cours absolument gratuits ont lieu tous les mardis, à 19 h., au siège de la Fanfare, 17, rue Jean-Macé et le jeudi à la même heure au siège de l'Harmonie la Jeune France, 1, rue des Villes, où les parents peuvent présenter les nouveaux élèves aux professeurs chargés de ces cours.

SERVICE DE LA VOIRIE. — Tous renseignements sur demandes d'autorisation de construire, alignement, réparations et modifications aux immeubles et tout ce qui concerne le règlement municipal de voirie et la salubrité seront donnés aux intéressés par la Commission compétente qui se réunira à la Mairie, mardi 10, de 14 h. à 15 h. 30.

LYS

IVRESSE MANIFESTE. — L'autre soir, Jean-Baptiste Desmet, 33 ans, domicilié à Lys, 55, rue du Vert-Pré, déambulait rue Fénelon, en complet état d'ivresse. Les effets de la dive bouteille avait mis notre homme en vivante humeur, mais après la joie vint la colère et le poivrot se mit à injurier tous les habitants du quartier. Passa le garde Prateaux qui mit fin aux exhubérances de l'ivrogne en le conduisant vers un vin au violon municipal, il a été de plus gratifié d'une contravention.

LE CINQUANTENAIRE DE L'HARMONIE. — Les fêtes qui seront organisées dans le parc de MM. Houlemy Frères, à l'occasion du cinquantenaire de la musique l'Harmonie les Amis Réunis, sont définitivement fixées aux 27, 28 et 29 juillet. L'Harmonie des chemins de fer du Nord, à Paris, y donnera deux grands concerts. L'Harmonie Municipale de Leers et la Musique Municipale de Lannoy y apporteront également leur précieux concours. Le programme complet de ces festivités paraîtra très prochainement.

LES FETES DU BON POSTE. — Les fêtes du quartier du Bon Poste, du Civron et Beau Passage sont fixées aux 21, 22 et 23 juin ; elles obtiendront un succès sans précédent en raison de l'activité déployée par le Comité organisateur.

NOCES D'OR. — Aujourd'hui, le quartier de Cohem fêtera le jubilaire de 50 années de mariage des époux Meersman-Lietanie. Le Comité des fêtes de ce quartier n'a rien négligé pour que cette fête obtienne plein succès. Les vénérés vieillards partiront en cortège pour se rendre à l'église, puis de là seront reçus à la mairie où des vins d'honneur seront offerts à leur famille, ainsi qu'une pochette aux héros de la fête. La musique municipale reconduira ensuite le cortège à Cohem où diverses réjouissances sont prévues.

HEM

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO. — Une enquête est ouverte à la Mairie d'Hem, sur le projet d'acquisition par les Hospices de Roubaix d'une parcelle de terrain sise à Hem à l'angle du boulevard Delery et du Chemin de Roubaix à Hem, dit des Trois Baudets, cadastrée N° 256 de la section A, d'une contenance de 9.766 m? 67, appartenant à MM. Joseph et François Dillies, industriels à Roubaix.

Les pièces de l'affaire sont déposées à la Mairie d'Hem pendant 3 jours pour être communiquées à tous les intéressés. M. Henri Delecroix, commissaire enquêteur, recevra en mairie d'Hem samedi 14 juin à 16 heures, les déclarations des habitants sur ledit projet.

ETAT CIVIL. — Publications : Poulain Jules, contremaître, 127 rue J.-Guesde et Vlaeu, Renée, modiste à Dunkerque ; Houzé Louis, dresseur de chaîne, rue J.-Guesde, 102 et